

# RÉSISTANCE SOCIALE



" La République sera sociale ou ne sera pas ! " J. Jaurès

## SOMMAIRE

p.1 : L'édito / p.2 : Solidarité internationale / p.3 à 6 : Place au débat (*Alerte Sécu, alerte emploi et salaires*) / p.6 et 7 : Actualité sociale (*spécial Santé/Hôpitaux*) / p.8 : Coup de gueule (*Un SMIC à 1 700 euros trop élevé ?*)

## L'ÉDITO

**Il n'est pourtant pas si loin le temps où François Hollande promettait de s'affronter aux marchés :** c'était il y a près d'un an, au Bourget. Aujourd'hui les temps ont changé : on vient encore de s'en apercevoir avec ce qu'il est convenu d'appeler les accords de Wagram entre le patronat dans sa diversité et trois organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGC), minoritaires lors des dernières élections prud'homales (38,7 % contre près de 50 % pour la CGT et FO réunies, sans compter Solidaires et Unsa, non invitées aux négociations). Accord salué tant par F. Hollande que par M. Sapin qui réussit à y voir une avancée pour les salariés alors que les 13 points de cet accord ne sont que des remises en cause du droit du travail ! La patronne du MEDEF, Laurence Parisot, peut pavoiser. Elle est parvenue à obtenir tout ou presque de ce qu'elle souhaitait au prix de quelques concessions mineures sur les contrats courts, qui ne toucheront d'ailleurs qu'une faible partie de ceux-ci ou sur la présence de représentants des salariés dans les conseils d'administration. Et, notamment, la possibilité pour les entreprises de baisser les salaires ou d'augmenter le temps de travail au seul prétexte de la conjoncture. Ou encore la limitation des possibilités de recours aux prud'hommes contre les décisions des patrons.

**Pour Résistance sociale, il serait inadmissible que cet accord soit traduit dans la loi.** Espérons que les députés de gauche se souviendront de ce pour quoi ils ont été élus ! Contrairement à la ritournelle du patronat, la flexibilité n'a jamais permis de faire baisser le chômage. La preuve : l'augmentation exponentielle des ruptures conventionnelles va de pair avec l'accroissement important du nombre de chômeurs, qui devrait encore se poursuivre cette année. On prévoit ainsi près de 180 000 chômeurs supplémentaires à la fin 2013.

Quant à la cure d'austérité que le gouvernement met en œuvre, on a déjà vu ses conséquences dans d'autres pays européens ! Il ne faut pas en attendre un renversement de tendance. Quant à une vraie taxation des hauts revenus, on peut craindre qu'elle ne soit qu'un nouveau mirage, après l'échec de la mise en place de la taxe de 75 %, échec dont on finit par se demander s'il n'a pas été voulu. Si cette taxation n'avait qu'un impact limité, elle était un signe fort face à l'accroissement, non remis en cause, lui, des impôts indirects et injustes, comme la TVA, et aux hausses généralisées en ce début d'année (transports, énergie, tarifs postaux, carburants, etc.) qui frappent durement les couches populaires. Tout cela pour satisfaire marchés financiers et Commission européenne, alors même qu'on apprend que l'objectif de limitation du déficit public à 3 % résulterait d'une erreur de calcul de la part de mathématiciens, qui auraient mal apprécié les conséquences des cures d'austérité ! Constatation qui ne s'est d'ailleurs toujours pas traduite par une révision des politiques menées en Grèce, en Espagne, en Italie ou au Portugal. Même quand il n'a plus de justification, l'aveuglement continue !

Au moment où on nous annonce de partout une année 2013 difficile, **nous attendons d'une équipe gouvernementale, que nous avons élue à gauche, qu'elle tourne le dos à cette politique.** Nous attendons d'elle qu'elle ne s'enferme pas dans une politique comptable qui a participé à la débâcle de « l'ancien régime » sarkozyste et qu'elle réoriente son action vers la satisfaction des besoins du peuple et la recherche du progrès social. S'il devait en aller autrement, on peut compter sur Résistance sociale pour se battre aux côtés des forces sociales refusant la régression de leurs droits, de leur pouvoir d'achat et de leurs conditions de travail.

Une petite minorité proclame sans vergogne son refus de la justice sociale et s'enrichit chaque jour un peu plus tandis que la majorité des salariés, retraités et chômeurs voient leur vie devenir plus difficile et plus précaire. **À Résistance sociale, nous savons, sans aucun doute, que la lutte des classes existe. Et que quand on ne mène pas un combat, on le perd.**

Marinette Bache

# SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

→ **GRÈCE** : *Le métro d'Athènes* est paralysé pour protester contre de nouvelles coupes salariales et la cure d'austérité qui entame sa quatrième année consécutive. Ce mouvement de grève vise à contester l'alignement des salaires des employés du métro sur ceux de l'ensemble de la fonction publique. Le syndicat des travailleurs du métro d'Athènes avait déjà multiplié ces derniers mois les grèves contre cette mesure, prise dans le cadre d'un nouveau durcissement à la fin de 2012 de la cure de rigueur et de redressement imposée à la population pour arracher à l'Union européenne et au Fonds monétaire international la poursuite de leur soutien financier au pays.

→ **PORTUGAL** : *Le secteur des transports* était fortement perturbé mardi 1<sup>er</sup> janvier au Portugal en raison de plusieurs grèves contre la réforme du nouveau Code du travail qui accompagne les mesures d'austérité.

Les cheminots, qui font grève les jours fériés depuis juin pour protester contre une réduction de leur rémunération de ces jours fériés et des heures supplémentaires, ont été rejoints le jour de Noël par les employés des bus de Lisbonne et de Porto ainsi que par ceux du tramway de la banlieue sud de la capitale. Dans le cadre du programme de rigueur et de réformes exigé en échange d'une aide financière de la zone euro et du FMI, le Portugal a cassé son Code du travail : les horaires de travail sont selon la volonté du patron et les licenciements grandement facilités avec notamment l'ajout de nouveaux critères. En outre, plusieurs jours fériés et jours de congé ont été supprimés.

Les perturbations dans les transports devraient se poursuivre dans les prochaines semaines.

Au cours de l'année passée, grèves et manifestations se sont multipliées à l'encontre de la politique d'austérité qui a provoqué une forte récession économique et un taux de chômage record.

→ **ESPAGNE** : *Grève contre la privatisation de six hôpitaux et plusieurs dizaines de cliniques publiques.*



Le projet de privatisation a été approuvé par le parlement régional. Les autorités régionales espèrent économiser 200 millions d'euros en faisant passer ces établissements de santé sous les critères drastiques d'une gestion privée. Après cinq semaines de grève, durant laquelle les médecins ne recevaient les patients que le vendredi, l'Association des médecins généralistes et spécialistes de Madrid a levé le mot d'ordre de grève. Mais ils ont redit leur hostilité à ces privatisations.

→ **ANGLETERRE** : *Le trafic de métro Londres* a été fortement perturbé par une grève des conducteurs le 26 décembre (jour du "Boxing day", un grand jour de soldes au Royaume-Uni qui attire traditionnellement de nombreux touristes à l'affût de bonnes affaires).



Toutes les lignes de métro étaient affectées dans la matinée par des fermetures partielles ou un service ralenti, selon Transports for London (TfL), l'organisme public qui gère les transports en commun de la capitale. Le mouvement a été lancé par le syndicat de conducteurs ASLEF en raison d'une longue querelle avec la direction sur les primes payées les jours fériés.

→ **ÉTATS-UNIS** : *La menace de grève des débardeurs a payé.*

Le puissant syndicat des débardeurs menaçait d'appeler ses 14 500 membres employés dans 14 des plus gros ports des États-Unis, du Maine au Texas, à cesser le travail dimanche après l'échec de mois de négociations avec l'United States Maritime Alliance (USMX), qui regroupe les armateurs et les autorités portuaires des États-Unis. Le contrat de travail de 14 500 débardeurs américains est prolongé pour 30 jours, faisant tomber la menace d'une grève qui aurait paralysé à compter de dimanche les activités dans les ports de la côte est responsables d'environ 40 % de tous les transits de conteneurs aux États-Unis. Les deux parties se sont entendues pour prolonger les négociations au moins jusqu'au 28 janvier après être parvenues à un compromis sur le point d'achoppement de leurs discussions : une « prime de conteneurs » sur laquelle les armateurs voulaient revenir.

# PLACE AU DÉBAT

## ALERTE SÉCU, ALERTE EMPLOI ET SALAIRES

Par Jean-Claude CHAILLEY

**I - Pour le rapport Gallois, « notre Pacte social de 1946 est à bout de souffle ».** Ce n'est pas « un rapport de plus », **il a un caractère quasi officiel.**

« ... chacun sent aujourd'hui que ce Pacte négocié il y a 60 ans (notre modèle social issu du CNR), est à **bout de souffle**, qu'il ne fonctionne plus et qu'il « fossilise » le dialogue social. **Il faut en bâtir un nouveau ».**

☞ Le rapport Gallois, ce n'est pas que les 20 milliards d'euros de crédit d'impôt. C'est « une politique d'ensemble cohérente » (F. Hollande).

☞ Contrairement à Denis Kessler, on tresse des lauriers à Monsieur Gallois !

**Ce nouveau « Pacte social » est en cours de négociation :**

« Trois concertations ou négociations majeures sont menées simultanément :

- la concertation sur le **financement de la protection sociale** ;
- la négociation sur les Institutions représentatives des personnels (IRP) ;
- celle, enfin, sur la **sécurisation de l'emploi**.

**Ces trois processus constituent un ensemble d'où peut justement émerger ce nouveau pacte ».**

**Les propositions du rapport Gallois en sont la synthèse :**

**Il faut un « compromis historique » :**

« La France devra accomplir des **efforts**... Cela prendra du temps... ». Il faut :

☞ « **...un fort consensus au sein de la communauté nationale** sur la nécessité de cette reconquête et de l'effort nécessaire... ».

Tout au long du rapport, il est demandé aux syndicats, à la gauche comme à la droite, de cogérer des « efforts » de longue durée, « un nouveau Pacte social, véritable socle du Pacte productif » (un des rapporteurs adjoints est au cabinet du ministère).

☞ Ce serait la cogestion de la régression sociale exigée par le MEDEF, l'UMP, le FMI, la Commission européenne, la BCE, ses nombreux prédécesseurs, MM Pébereau, Attali, ...

☞ **NE PAS AUGMENTER LES SALAIRES, CASSER LE DROIT DU TRAVAIL :**

« **Une politique de la demande** (augmenter les salaires, les prestations sociales...) ne réglerait en rien notre problème de productivité et de croissance potentielle' » ;

« Le marché du travail fonctionne globalement mal. **Le contrat à durée indéterminée est jugé trop rigide par les entreprises ... » ;**

« Les entreprises atteignant les seuils de 9, 10, 19 et 20 salariés sont confrontées à des surcoûts financiers et administratifs souvent dissuasifs » ;

« La formation initiale : rapprocher le système éducatif et les entreprises. **Nous proposons que les entreprises soient associées à la gouvernance de l'enseignement technique et professionnel au niveau des établissements... des Régions et au niveau national.... ».** C'est la négation de l'Éducation nationale, des diplômes, donc des qualifications et des conventions collectives.

☞ **BAISSER LES COTISATIONS SOCIALES, NOTAMMENT PATRONALES, ET DÉMANTELER LA SÉCURITÉ SOCIALE :**

« **DÉCHARGER (!) d'abord le travail** dans l'entreprise du poids du financement d'une partie des prestations sociales, notamment de celles de solidarité, en le reportant sur la fiscalité et la réduction de la dépense publique ».

« **Notre préférence va à un choc sur une année.** »



**Méprisant, le « patron de gauche » semble ignorer que c'est le travail qui crée les richesses...mais les dividendes qui explosent !**

« Nous proposons donc de transférer... de l'ordre de **30 Md€** soit 1,5 % du PIB... de **prestations familiales et une partie des prestations maladie...** vers la fiscalité et la réduction des dépenses publiques ».

### ☞ C'est le démantèlement de la Sécurité sociale branche par branche

Sur quoi transférer ? « hausse de certains taux intermédiaires de la **TVA...**, fiscalité **écologique...**, fiscalité **immobilière**, réexamen de certaines **niches** et de l'éventuelle taxation des transactions financières... Mais, si on ne peut pas faire appel au taux normal de la TVA, la plus grande part devra provenir du relèvement de la **CSG** ».

### ☞ **RÉDUIRE LES DÉPENSES PUBLIQUES**

Le « millefeuille » administratif... est un « vrai handicap ». « **La réduction de la dépense publique devra être mise à contribution...** dans ces trois dimensions – **État, collectivités territoriales et Sécurité sociale** ». Le FMI a dit exactement pareil dans sa note du 29 octobre, attendant beaucoup de l'Acte III de la décentralisation.

**LES SALARIÉS DOIVENT « PRENDRE DES RISQUES AVEC LEURS** (souvent très maigres) **ECONOMIES** » : « les contrats investis en actions (doivent être) **avantagés** ... (on parle aussi de baisser le taux du livret A dans ce but).

### **TOUT ET TOUS POUR LA « COMPÉTITIVITÉ » :**

« À l'avenir, toutes les politiques **européennes** – comme les politiques **nationales** – devraient être évaluées à l'aune de la compétitivité »... Il prône une « **ouverture équitable** » pour laquelle il s'en remet à l'OMC. Nous sommes rassurés.

### **LE NIVEAU TROP ÉLEVÉ DE L'EURO POUR LA FRANCE ...**

« Le niveau élevé de l'euro. ...a joué un rôle – très souvent sous-estimé – dans la divergence des économies européennes. **L'euro fort renforce les forts et affaiblit les faibles** ». Exact. Pour le faire baisser, Monsieur Gallois s'en remet à l'Eurogroupe censé, « **convaincre les marchés** ». **Peu convaincu, il s'en remet à la seule variable d'ajustement : les salaires** (salaire brut et cotisations sociales dites patronales).

➔ **F Hollande** : « **Le Premier ministre en tirera toutes les conclusions et tout**

**sera fait pour l'emploi,... Il s'agit d'une politique d'ensemble cohérente** ».

➔ **J.-M. Ayrault** : « **Le gouvernement reprend la «quasi-totalité» du rapport Gallois** ».

Le « Pacte social » de Louis Gallois paraphrase le Pacte pour l'euro plus, le Pacte budgétaire européen... (voir entre autres notre journal N°102 sur [www.résistancesociale.fr](http://www.résistancesociale.fr)).

☞ Anthologie : les conclusions du sommet européen de Lisbonne de mars 2000 :

« Les perspectives macroéconomiques... sont les meilleures que l'Union ait connues depuis une génération. Grâce à une politique monétaire axée sur la stabilité et soutenue par des politiques budgétaires saines dans un climat de modération salariale, l'inflation et les taux d'intérêt sont peu élevés, les déficits publics ont été réduits de façon remarquable et la balance des paiements de l'UE est saine. L'introduction de l'euro a été réussie et apporte les avantages qu'on en attendait »

« L'Union s'est aujourd'hui fixé un nouvel objectif stratégique pour la décennie à venir : **devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale** » Dans le privé si admiré, les dirigeants seraient virés !

*Conclusions de la Présidence du Conseil européen des 23 et 24 mars 2000.*

### ☞ **DOUBLE BAISSSE DES SALAIRES**

**Les chantiers en cours ont pour objectif la baisse des salaires : salaire direct et salaire socialisé** (les cotisations sociales dites « patronales » sont une partie du salaire versée à la Sécurité sociale puis répartie par la Sécurité sociale).

**Ne recommençons pas ! La désindexation des salaires en 1982** par l'Union de la gauche a été violente : baisse de près 10 points des salaires dans la valeur ajoutée (VA, les richesses créées chaque année). La France a même été leader !

Baisse des salaires dans la VA (Insee)	France	Allemagne	Grande-Bretagne	USA
1980 - 1989	8,7	5,4	1,6	2,3

☞ **Résultat : la part de l'industrie dans la VA française a chuté de moitié.**

### **II - Le projet du MEDEF d'insécurité de l'emploi et des salaires**

(Note : cet article est écrit sur la base du texte provisoire de décembre).



☞ Dans la ligne du rapport Gallois « d'efforts de longue durée », il s'agit **d'installer l'ensemble des salariés et le droit du travail dans la précarité, les petits boulots intermittents, le chômage, la réduction des salaires et des droits.**

**Le salaire deviendrait flexible** en fonction des carnets de commande, pour s'aligner au nom de la « compétitivité » sur le moins disant social des entreprises « européennes ou non ».

☞ **Le titre est un pur mensonge : le patronat veut donner l'impression d'aller dans le sens des syndicats**, d'un compromis qui peut être avalisé par des députés de gauche qui, jusque là, s'y sont opposés, essayer d'avoir la signature ou, à défaut, une relative neutralité des syndicats.

**Quelques propositions du MEDEF:**

« **Développer l'emploi en adaptant la forme du contrat de travail à l'activité économique de l'entreprise** » (donc à la crise) : « *Contrat de travail intermittent* » ; « *Création d'un contrat de projet à durée indéterminée* ». Le CDI deviendrait au mieux l'exception, voire aurait encore moins de droits qu'un CDD !

« **Favoriser l'embauche des salariés en rationalisant les procédures de contentieux judiciaire** »

Discours habituel : le chômage est dû au droit du travail. Il s'agit de freiner au maximum le recours aux prud'hommes – même en cas de salaire impayé -, d'interdire au juge de fixer le montant du préjudice, donc des indemnités.

« **Donner aux entreprises les moyens de s'adapter aux problèmes conjoncturels et de préserver l'emploi** ». Ce sont les « accords compétitivité – emploi » de Nicolas Sarkozy :

– « **Accords de maintien dans l'emploi** »

Il s'agit d'accords remettant en cause les éléments essentiels du contrat de travail : durée du travail / éléments de rémunérations / lieu / organisation de la durée du travail. L'accord de chaque salarié est actuellement demandé. Il s'agit de pouvoir s'en passer en cas d'accord d'entreprise majoritaire (de syndicats éventuellement minoritaires dans la branche ou nationalement).

– « **Simplification du recours à l'activité partielle** »... qui serait généralisée d'autant qu'elle est largement financée par l'État (dans ces cas, « la dette » ça n'existe pas).

– « **Accords majoritaires relatifs au plan de sauvegarde de l'emploi** »

Le Medef veut pouvoir déroger, là encore par accord majoritaire au sein de l'entreprise, aux obligations liées à un plan social.

**Par ailleurs, le groupe des « experts » et**

**l'Union européenne (cf Médiapart) veulent faire disparaître le SMIC, qui serait régionalisé, par branche ...**

« **Créer de nouveaux droits pour les salariés afin de sécuriser les parcours professionnels** »

☞ Le chapitre « nouveaux droits » est destiné à faire avaliser, comme « donnant –donnant », les régressions majeures aux droits des salariés dont nous avons vu quelques exemples. En réalité, il s'agit **d'habiletés de présentation** renvoyant à des **négociations futures** dans lesquelles le **MEDEF demandera aussi des régressions** (Sécurité Sociale, assurance chômage, formation...). Exemples :

– « **Mise en oeuvre d'une couverture complémentaire santé universelle** »

Il ne s'agit que d'une « amélioration » - qui s'intègre dans ses objectifs-. La négociation future concerne la réforme de la Sécurité Sociale. Le patronat veut la réduire à un socle minimal et transfert maximal sur les complémentaires privées

– « **Création de droits rechargeables à l'assurance-chômage, de nouveaux droits pour les salariés à temps partiel...** »

Ils seront « équilibrés » par la suppression d'autres droits et même, au-delà, car le MEDEF rappelle que « **le déficit cumulé de l'assurance chômage, qui devrait atteindre près de 18 milliards d'euros fin 2013, doit être réduit pour assurer la survie du système** ». Actifs, retraités, chômeurs, la régression pour tous !

### **III - RÉFORMES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, DONT LES RETRAITES :**

Le gouvernement a déjà lancé deux réformes structurelles pour le 1<sup>er</sup> semestre 2013 :

#### **1. Réforme structurelle du financement de la Sécurité sociale**

**La « feuille de route » donnée par J.-M. Ayrault** au Haut Conseil du financement de la protection sociale est antérieure et conforme au rapport Gallois :

- une nouvelle baisse du « coût du travail » par diminution des cotisations sociales

- transfert aux ménages, par un mélange à préciser, de TVA, CSG, taxes « écologiques »..., coupes sur la protection sociale et les services publics.

- et, en plus, (règle d'or) suppression du « déficit » de plus de 12 Md€ en 2013 !

☞ On devrait pour se soigner payer beaucoup plus pour encore moins de remboursements,

voir les fermetures d'hôpitaux, maternités,... se poursuivre.

## 2. Réforme structurelle des retraites : même logique puisque c'est une branche de la Sécurité sociale

Le rapport du Conseil d'Orientation de Retraites montre un déficit alarmant des retraites CNAV, ARRCO, AGIRC, malgré des hypothèses économiques et de chômage contradictoires avec la politique européenne et française actuelle.

La « réforme suédoise » que Nicolas Sarkozy n'avait pas osé engager a pour principe la « règle d'or ». Danger !

**Dès cette année**, il est projeté de remettre en cause l'indexation des retraites de base et des complémentaires ARRCO / AGIRC sur l'inflation.

## 3. La branche famille est également dans le collimateur.

La menace d'éradication de notre modèle social issu du CNR découle de la ratification du Pacte budgétaire européen, de la feuille de route vers un **super TSCG** adoptée en décembre : en application le FMI, la BCE, la Commission européenne, les « marchés », exigent de faire **immédiatement les « mêmes réformes que l'Espagne, l'Italie... »**.

**Cette politique ne pourrait qu'approfondir la crise économique et sociale.**

**La France n'a pas à céder à la « finance sans visage ».**

**ON PEUT, ON DOIT, FAIRE AUTREMENT !**

# ACTUALITÉ SOCIALE

## Dans le secteur public hospitalier, le changement ce n'est PAS pour maintenant !

A Résistance Sociale, nous avons constamment répété que le « nouveau » (plus tellement...) gouvernement pourra être jugé à la façon dont il traitera la question de l'hospitalisation publique. Il faut bien reconnaître qu'il y a fort peu de bons points à lui accorder en la matière ! Comme le démontre ce petit et partiel tour d'horizon de l'action de quelques comités de défense d'hôpitaux.

### ► A Vire, c'est la maternité qui est en danger

On le sait l'ARS voudrait fermer l'hôpital public de Vire. Première étape : s'en prendre à la maternité. Les accouchements y sont « suspendus » depuis le 9 juillet 2012. Les habitants réagissent : 2000 personnes dans la rue le 1er septembre ; 1 500 le 6 octobre. Sous la pression l'ARS-Agence revient sur la fermeture de 2 maternités dans le Calvados. Mais pour que la maternité de Vire soit sauvée, il faudrait que la direction de l'hôpital joue le jeu et recrute les médecins nécessaires : il faut encore 1 gynécologue-obstétricien., ce qu'elle n'a pas encore fait parmi une quinzaine de candidatures !

**La date butoir est toujours fixée au 17 janvier.** Les déclarations optimistes des uns et des autres n'apportent aujourd'hui encore, aucune garantie. Même ré-ouverte, la vigilance restera de mise pour garantir l'existence de la maternité dans la durée !

Des messages de soutien peuvent être adressés à [boudchoum@wanadoo.fr](mailto:boudchoum@wanadoo.fr).

### ► Dans l'Oise, pas de moratoire pour l'application de la loi HSPT (loi Bachelot)

Extrait du compte-rendu publié par la Coordination nationale de défense des hôpitaux et maternités de proximité :

La dernière rencontre entre les six représentants des personnels soignants des Hôpitaux de SENLIS et de CREIL et la délégation du Comité de Défense des Hôpitaux de Creil et de Senlis a permis de faire le constat des difficultés entraînées par la poursuite de la mise en place de la loi "Hôpital-Patient-Santé-territoire": Fusion anti-démocratique, réduction de personnel dissimulée et diminution des capacités d'accueil

imposée (réduction du nombre de lits et ses conséquences au niveau de l'hospitalisation des Urgences)

Le personnel ne laisse pas faire, résiste, exige le respect de tous à commencer par l'application de la réglementation concernant les conditions de travail et le bon fonctionnement des différentes Commissions Paritaires, Technique d'Établissement, d'Hygiène de Sécurité et Conditions de Travail...

Les économies scandaleuses réalisées aux dépens des malades les plus faibles (Service de Gériatrie) sont dénoncées.

### ► En Meurthe-et-Moselle, une démarche innovante et intéressante : la création d'un comité pour obtenir un « Hôpital Public Général de Proximité » sur le territoire de Longwy

Ce Comité est ouvert à toutes et à tous. Il est parti de la remise en cause des services de maternité et de pédiatrie à l'hôpital privé (PSP) de Mont-St-Martin.

Les actionnaires de cet hôpital privé, appartenant au groupe SOS exigent de la maternité une augmentation inatteignable de son activité afin de trouver le prétexte de la fermer. Idem avec la pédiatrie.

Graves décisions car sans la pédiatrie, sans la maternité, l'hôpital perdra de son attractivité. La population d'un territoire de plus de 80 000 habitants, a besoin de ces 2 services. Un Comité pour un Hôpital Général Public vient de se créer. Il est composé de personnels soignants, d'usagers de l'Hôpital de Mont-St-Martin et d'élus. Il est rattaché à la Coordination Nationale de défense des Hôpitaux et Maternités de proximité.

Vous pouvez signer la pétition en ligne à l'adresse suivante : [http://www.petitions24.net/hopital\\_de\\_mont-saint-martin](http://www.petitions24.net/hopital_de_mont-saint-martin)

► **Dans le sarladais également, les personnels et les usagers se mobilisent pour leur hôpital et l'arrêt du démantèlement organisé par la loi Bachelot**

Après le succès de la manifestation du 25 octobre (plus de 500 personnes) et de la réunion publique du 30 novembre, le comité local de défense de l'hôpital de Sarlat et l'intersyndicale des personnels (CGT, FO, SUD) dénoncent la fermeture de 8 lits de chirurgie et ont interpellé Michèle Delaunay, ministre

chargée des personnes âgées, venue, le 8 décembre, inaugurer une maison de retraite à Carsac. Ils ont rappelé leur attachement au principe d'égalité d'accès aux soins.

Le changement ce serait non pas d'« d'encadrer » les scandaleux dépassements d'honoraires, mais d'en finir avec la politique de démantèlement des hôpitaux publics initié par la Loi Bachelot et sa tarification à l'activité.

► **À l'Hôpital Public de Poissy-St Germain c'est : « URGENCE POUR LES URGENCES ! » et « Dignité pour la Gériatrie ! »**

La situation de l'hôpital de Poissy / Saint-Germain continue de se dégrader. Les problèmes de prise en charge des patients se multiplient. Le personnel, surchargé, maltraité, continue de faire face, mais jusqu'à quand ? Jusqu'à l'incident ? Le service de gériatrie est en sous-effectifs, ce sont les anciens qui trinquent !

A l'hôpital public de Poissy / Saint-Germain, la qualité des soins ne cesse de se dégrader, en particulier aux urgences qui sont saturées. Pourquoi ? Parce que, comme partout en France, ce ne sont plus les besoins de la population qui priment mais uniquement les critères de rentabilité. Les besoins, en matière de santé, sont soumis au seul impératif financier.

Ce manque de moyens dans les hôpitaux publics entraîne la sélection des malades et aboutit à la privatisation des soins. De la même façon que les dépassements d'honoraires conduisent à une dégradation de notre système de santé : beaucoup de jeunes, de personnes âgées et de plus en plus de personnes des couches populaires ont du mal à se soigner.

**A Poissy / St Germain, le collectif demande :**

\*La construction immédiate d'un service d'urgences de qualité sur le site de l'hôpital de Poissy, ouvert 24 h sur 24, 7 jours sur 7 et la réouverture du service des urgences sur le site de St Germain, 24 h sur 24, 7 jours sur 7

\*La modernisation des installations de l'hôpital public de Poissy / Saint-Germain, avec l'ouverture d'une concertation associant les personnels de santé, les élus locaux, la population.

Pétition en ligne sur : <http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2012N20153>

Contact : Collectif de défense de l'hôpital public Poissy St Germain, S/C la SGDI, 16 rue de la sablière, 78300 Poissy

► **Mantes-la-Jolie : l'hôpital public sacrifié aux intérêts privés !**

Les intérêts privés sont prêts à mettre en péril la santé des malades. En effet l'ARS d'IDF a fait place nette au sein de l'Hôpital de Mantas, en sacrifiant délibérément depuis deux ans la cardiologie ce qui permet l'installation de la clinique privée d'Evrecquemont. Exemple désastreux du Partenariat Public/Privé mais comme toujours au détriment de l'Hôpital Public, du personnel et de l'offre de soins. La ministre de la santé, Mme Marisol Touraine, ne doit pas se rendre complice de la privatisation et de la dégradation de la santé publique.

**Le Comité "Coeur Hôpital" rassemble tous ceux qui luttent pour l'intégrité de leur Hôpital dans le mantois.**

► **Hôpital du Blanc (36) : sauvé ?**

**Après un an de combats incessants des personnels et une mobilisation sans faille de la population, la chirurgie et la maternité de l'hôpital du Blanc pourraient bien être sauvées !**

*Ci-dessous le communiqué de presse :*

Dans le cadre des négociations demandées par Madame Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, concernant le devenir de l'hôpital du Blanc, l'ARS du Centre, le député et le maire du Blanc et le comité de défense sont parvenus aux conclusions communes suivantes :

1. L'hôpital du Blanc correspond -et doit continuer à correspondre- aux besoins de santé de la population de ce bassin de vie. A ce titre, le service des urgences, les consultations de médecine et les soins de suite et de réadaptation seront progressivement améliorés. Une dotation financière spécifique de 3 M € permet la continuité de l'activité.
2. La maternité de niveau 1 poursuivra ses activités dans le cadre des recommandations du professeur Pierre, chef de pôle « mère-enfant » du CHU de Poitiers. Pour assurer une parfaite sécurité sanitaire, les grossesses à risques seront dirigées vers des maternités de niveau 2 (Châteauroux) et de niveau 3 (Poitiers).

3. La chirurgie ambulatoire sera développée. La chirurgie de semaine sera maintenue avec à terme des coopérations renforcées entre le Blanc et Montmorillon. Les recrutements nécessaires seront entrepris ; leur succès conditionne cette réorganisation, qui sera conforme aux objectifs du Projet régional de santé.

4. Dans le cadre de la direction commune avec le centre hospitalier de Châteauroux, les coopérations seront renforcées avec tous les hôpitaux proches, notamment le CHU de Poitiers et le CH de Montmorillon en matière d'anesthésie, de chirurgie et d'obstétrique. La continuité des soins sera assurée par des mécanismes d'astreinte.



Pour en savoir plus : <http://indispensables-maternite-chirurgie-leblanc.over-blog.com/article-article-nr-du-13-decembre-2012-113928255.html>

# COUP DE GUEULE

## Un SMIC à 1 700 euros trop élevé ?

Par Thierry LAVERDURE

Non, ce n'est pas le patronat qui le dit, même si, bien sûr, il ne peut que se réjouir de ce genre de propos. Non, cette affirmation vient des « objecteurs de croissance », qui affirment pourtant se classer à gauche, voire à la gauche de la gauche. Motif : l'augmentation du SMIC aurait pour conséquence une augmentation de la croissance, synonyme à leurs yeux de destruction de l'environnement et de gaspillage ! En d'autres termes, pour préserver l'environnement il faudrait une baisse généralisée des salaires. Comme ça, à coup sûr, il n'y aurait pas de risque qu'on dépense de manière inutile et qu'on saccage la nature ! Vous remarquerez que ce raisonnement fait totalement fi du chômage, alors que chacun sait que sans croissance, il n'y a quasiment pas de création d'emplois. Pire même, avec la croissance zéro, c'est encore plus de chômage qui frapperait nos concitoyens. Mais qu'importe pour les décroissantistes que la pauvreté soit généralisée, puisque la planète s'en trouverait mieux !

Pour ma part, je ne peux, bien sûr, être favorable à ce type de raisonnement. Chacune et chacun doit pouvoir gagner correctement sa vie et satisfaire à ses besoins, ce qui est loin d'être le cas pour une grande partie de nos compatriotes, qui ont souvent beaucoup de mal à boucler leurs fins de mois.

Bien sûr, il faut agir pour protéger l'environnement et réfléchir à un autre modèle de

développement permettant une croissance plus respectueuse de celui-ci. Il faut aider la recherche pour trouver des techniques de production moins polluantes. On ne peut pas continuer à produire des biens de consommation dont la durée de vie est de plus en plus courte, ce qui conduit à augmenter les déchets de manière exponentielle, d'autant qu'il est souvent moins coûteux de remplacer un produit que de le réparer. Pour autant, la croissance reste indispensable pour faire tourner le moteur de l'économie, pour augmenter la part de richesses accessibles à chacun, pour diminuer la pression sur l'emploi. Vouloir augmenter le SMIC et plus globalement les salaires, ce n'est que répondre au besoin de justice sociale. On ne voit d'ailleurs pas pourquoi les salariés seraient coupables de la pollution des usines où ils travaillent, alors qu'ils en sont souvent les premières victimes. Par ailleurs, les décroissantistes oublient de dire que la croissance est un formidable moteur d'évolution des techniques, d'amélioration aussi de la qualité de vie au travail. Les métiers fatigants et dangereux sont hélas encore trop nombreux mais quelle amélioration en l'espace de deux siècles ! Alors, oui, nous devons lutter pour un SMIC à 1 700 euros, pour des salaires et des retraites dignes, pour une décroissance aussi rapide que possible du chômage et de la pauvreté ! C'est ce combat là qui doit être gagné pas celui des objecteurs de croissance !

## VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication  
de RESO, association loi 1901

**Siège social :**

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)  
**Courriel :** [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice  
de la publication :

**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros  
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros  
 Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires par envoi.

**À retourner à :** RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)